



Ville de
CESSON
SÉVIGNÉ

BOURSE
« Coup de Pouce »

Dossier de candidature

REGLEMENT DE LA BOURSE " COUP DE POUCE "

Afin de faciliter l'accès des jeunes à la concrétisation d'un projet personnel ou collectif, la Ville de Cesson-Sévigné vous accompagne avec le dispositif "Bourse Coup de Pouce"

Objectifs du dispositif

- Promouvoir la prise d'initiative des jeunes de 10 à 25 ans ;
- Aider à la mise en place de projets individuels ou collectifs (hors associations subventionnées par la Ville), à vocation sportive, culturelle, sociale, scientifique, humanitaire, documentaire ou environnementale, **ces projets ayant en commun une vocation solidaire ou citoyenne** ;
- Favoriser l'égalité des chances, le « Bien Vivre Ensemble », développer l'autonomie, le sens des responsabilités, l'engagement, la vie sociale et la capacité d'initiative du jeune.

Critères d'éligibilité

Pour prétendre à l'obtention de cette aide financière, il faut :

- Avoir entre 10 et 25 ans, une autorisation parentale sera nécessaire pour les mineurs, un nom de porteur de projet sera également demandé.
- Résider à Cesson-Sévigné depuis au moins 1 an (attester sa domiciliation)
- Si le projet est mené par un groupe : 50% des membres du groupe doivent être domiciliés à Cesson-Sévigné.

Détails de la demande de bourse

Chaque projet donne lieu à la rédaction d'un dossier comportant impérativement les renseignements suivants :

- a. Fiche de présentation du ou des porteurs du projet avec copie de pièce d'identité, RIB, justificatif de domicile ;
- b. Motivations individuelles ou collectives ;
- c. Nature du projet (, objectif, destination, date, itinéraire, etc..);
- d. Thème détaillé du projet avec calendrier de réalisation ;
- e. Budget détaillé du projet en dépenses et recettes ;
- f. Communication : Moyens de restitution envisagés au niveau de la Ville

Démarches à suivre :

- a) Retrait du dossier : Celui-ci est téléchargeable sur le site de la Ville www.ville.cesson-sevigne.fr, onglet « JE VEUX... », rubrique « une bourse » ou peut être retiré à la maison des jeunes, l'Escale, ou l'Espace Citoyen ;
- b) Dépôt du dossier complet au secrétariat du pôle Solidarités et Vie des Populations de la Mairie ;
- c) Instruction par une commission composée d'élus et de techniciens (2 commissions par an sont prévues : en juin et décembre), les candidats sont susceptibles d'être invités à soutenir leurs projets devant cette commission.
- d) Réponse par courrier du Maire et signature d'une convention.

2) Modalités de versement de l'aide :

- a) Plusieurs projets ont la possibilité d'obtenir une bourse. Cette dernière ne doit pas représenter plus de 80 % de l'enveloppe subventionnable et ne pourra excéder également 80 % du montant net du projet.

- b) Versement d'un acompte 90 % au début et 10 % à la restitution du projet ;

- c) En cas d'annulation du projet avant sa mise en œuvre le bénéficiaire de la bourse s'engage à restituer la somme. La somme restituée sera réaffectée à d'autres projets

- d) Restitution obligatoire du projet sous forme de rencontre-débat, exposition, blog/vlog, réseau social ou document papier au maximum 3 mois après la réalisation.

3) Promotion, diffusion, communication

Le jury attachera une attention particulière à la communication publique du projet. Cette communication devra être mentionnée dans le budget du projet. Par ailleurs, les participants acceptent que la ville de Cesson-Sévigné rende compte de leur action. Ils s'engagent aussi à faire mention de l'aide « Bourse Coup de pouce » de Cesson-Sévigné sur les supports de communication qu'ils éditent

4) Responsabilité

La ville de Cesson-Sévigné, le jury et les partenaires associés ne sont en aucun cas responsables des conditions dans lesquelles le projet est réalisé. Les participants doivent eux-mêmes, prendre les dispositions réglementaires et contracter, le cas échéant, avec les assurances nécessaires. Ils signent une déclaration sur l'honneur concernant l'utilisation des sommes attribuées et les parents une autorisation pour les mineurs, ils s'engagent à restituer les sommes perçues dans le cas où le projet lauréat n'est pas réalisé.

PRESENTATION DU PROJET

INTITULE DU PROJET :

- Domaines d'intervention (cocher la case) :

- Sportif
- Culturel
- Social
- Humanitaire
- Environnement
- Autres (Préciser) :

- Mon projet a pour objectif(s) :

.....
.....
.....

- Description :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

- Ce qui me / motive à réaliser un tel projet

.....
.....
.....

- Dates de réalisation du projet (Principales étapes, calendrier à préciser) :

.....
.....
.....
.....

- Lieu(x) de réalisation du projet :

.....
.....
.....

FICHE DE PRESENTATION DU PORTEUR DU PROJET

LE/LA REPRESENTANT-E DU PROJET

- Nom :
- Prénom :
- Date de Naissance : / /
- Adresse :
- ☎ : / / / /
- 📠 : / / / /
- @ :

SITUATION

- Ecolier
- Collégien
- Lycéen
- Etudiant
- Apprenti
- Vie active

- Etablissement Scolaire :
- Classe :
- Université :
- Lieu de Travail :

LES AUTRES MEMBRES DE L'EQUIPE

	Participant 1	Participant 2	Participant 3	Participant 4
Nom-Prénom				
Adresse				
Date naissance				
Téléphone				
e-mail				
Etablissement Scolaire /Classe / Lieu de Travail				

	Participant 5	Participant 6	Participant	Participant 8
Nom-Prénom				
Adresse				
Date naissance				
Téléphone				
e-mail				
Etablissement Scolaire /Classe / Lieu de Travail				

Si un référent adulte accompagne le groupe de jeunes dans ce projet:

Nom et Prénom du réfèrent Adulte	Adresse	Date de Naissance	Téléphone	Email

COMPTE-RENDU DU PROJET

- Date Prévisionnelle à laquelle une restitution du projet est envisagée :
- Sous quelle forme ?
 - Rencontre-débat,
 - Exposition photo
 - Exposition vidéo
 - Blog/Vlog,
 - Réseau social
 - Document papier

FICHE BUDGET DU PROJET

DEPENSES		RECETTES	
INTITULE	Montant	INTITULE	Montant
Frais Inscriptions		Apports Personnels	
Frais de communication		Recettes / ventes	
Transports		Autres aides et subventions (à détailler) (Conseil Départemental, Conseil Régional, Jeunesse & Sport, CAF, etc...)	
Assurances		Parrainages (à détailler)	
Nourriture		Bourse Coup de Pouce Ville de Cesson-Sévigné	
Location			
Prestations de services			
Consommables			
Alimentation			
Achats Divers (à détailler)			
TOTAL		TOTAL	

Attention: - Le budget doit être équilibré (montant des dépenses égal au montant des recettes). - Détailler (éventuellement sur un document joint) les modes de calcul des sommes indiquées.

ATTESTATION DU PORTEUR DE PROJET

Je, soussigné(e),

- Nom : Prénom :
- Atteste avoir pris connaissance et accepté les conditions relatives à l'attribution de la « Bourse Coup de Pouce »
- Accepte de recevoir au nom du porteur ou des porteurs du projet la bourse qui pourrait lui (leur) être accordée.
- M'engage à :
 1. Utiliser la bourse uniquement pour la réalisation du projet présenté à la commission ;
 2. Insérer sur tous les documents utilisés pour réaliser le projet le logo de la Ville de Cesson Sévigné et La mention « Bourse Coup de Pouce de la Ville de Cesson-Sévigné »
 3. Organiser une restitution du projet ;
 4. Restituer les sommes perçues dans le cas où le projet ne serait pas réalisé.

Fait à Cesson-Sévigné, le / /

Signature précédée de la mention « Lu et Approuvé »

AUTORISATION PARENTALE POUR LES MINEURS

Une attestation pour chaque jeune mineur participant au projet

Je, soussigné (e), Mme, M (*Prénom/NOM du représentant légal*)

.....

Représentant légal de (*Prénom/NOM du-de la jeune*)

.....

CERTIFIE avoir pris connaissance du projet intitulé

et AUTORISE, ma fille, mon fils à y participer.

Et DEGAGE la ville de Cesson Sévigné de toute responsabilité relative à la réalisation.

Fait pour valoir ce que de droit

Signature(s) précédée(s) de la mention « Lu et Approuvé »

Pièces à joindre au dossier obligatoirement

1. Justificatifs de domicile (facture EDF, téléphone, etc...) du porteur de projet et des participants résidant à Cesson-Sévigné ;
2. Photocopie d'une pièce d'identité ;
3. Un Relevé d'Identité Bancaire ou Postale original du porteur du projet ; Une autorisation parentale pour chaque jeune mineur participant au projet - Toute pièce permettant de comprendre et de vérifier les éléments du projet.